Il n’y a pas de hasard. Pas d’accident. Pas de concours de circonstances. Une mort, une disparition : tel est en quelques mois le bilan historique de Christophe Castaner, ministre de l’Intérieur, et de son gouvernement.

Deux drames issus de deux actes policiers incompréhensibles. Et deux victimes que rien ne relie si ce n’est un destin tragique : une octogénaire à son balcon ; un jeune homme qui écoutait de la musique, une nuit où elle devait être fêtée.

Deux êtres qui ne menaçaient rien ni personne. Deux victimes collatérales d’une stratégie de la terreur. Deux personnes qui ne portaient pas de gilets jaunes.

Dans les deux cas, le gouvernement et la police ne peuvent même pas se prévaloir des arguments habituels post bavures : la violence, la légitime défense, voire une simple présence: madame Legay, à Nice, aurait dû rester chez elle, a osé le président de la République en personne.

Car la police n’a jamais tort dans ce pays. Jamais. Il n’y a pas de violences policières en France. Ca n’existe pas. Le ministre de l’Intérieur l’a dit. La police des polices aussi. Il n’y a que des gens qui l’ont bien cherché, et qui au fond, ont ce qu’il méritent.

Pour XX comme pour Steve, même en cherchant bien, même avec toute la mauvaise foi du monde, il n’y a cependant aucun argument qui puisse justifier une telle issue. Et alors ? Cela n’a pas suffi à attirer une parole de compassion, une visite, un regret.

Dans la lignée du silence absolu qui accompagne depuis des mois les XXX éborgnés, mutilés,. (selon le décompte de David Dufresnes, qui est sûrement en-dessous de la réalité. Tous ces manifestants, parfois simples passants, n’ont certes pas perdu la vie. Mais leur vie ne sera plus jamais la même.

Comment a-t-on arriver à une telle impunité ?

Dire ça, ce n’est certainement pas minimiser ou justifier ce qu’ont subi les centaines d’autres victimes depuis le début de la mobilisation des gilets jaunes. XXX éborgnés, YYY pertes de main.

Mais même en ces circonstances, le gouvernement n’a pas de mots

personnes, qui voulaient juste faire valoir leurs droits, aient perdu un œil, une main

excuser les autres victimes, qui, si elles ont eu la vie sauve,